



Décision relative à une demande de nouveaux emballages d'un produit phytopharmaceutique

Vu les dispositions du règlement (CE) n° 1107/2009 du 21 octobre 2009 et de ses textes d'application,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre III du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,

*Vu la demande d'autorisation de nouveaux emballages pour le produit phytopharmaceutique **KARBICURE SP***

de la société AGRONATURALIS Ltd
enregistrée sous le n° 2025-0469

Vu les conclusions de l'évaluation de l'Anses du 22 avril 2025,

La mise sur le marché du produit référencé ci-après **est autorisée** dans les nouveaux emballages décrits en annexe.

La présente décision s'applique sans préjudice des autres dispositions applicables.



Informations générales sur le produit

Nom du produit	KARBICURE SP
Type de produit	Produit de référence
Titulaire	AGRONATURALIS Ltd 2 Southampton road ring wood Suite 2, Crown House HAMPSHIRE BH24 1HY Royaume-Uni
Formulation	Poudre soluble dans l'eau (SP)
Contenant	850 g/kg - hydrogénocarbonate de potassium
Numéro d'intrant	407-2019.01
Numéro d'AMM	2200366
Fonction	Fongicide et régulateur de croissance
Gamme d'usage	Professionnel
Mention particulière	Produit à faible risque au sens de l'article 47 du règlement (CE) n° 1107/2009

L'échéance de validité de la présente décision correspond à celle de l'autorisation du produit.

La présente décision peut être retirée ou modifiée si des éléments le justifient.

A Maisons-Alfort, le 26/08/2025

DocuSigned by:

 AE281A955A42454...

Directrice générale déléguée
 en charge du pôle produits réglementés
 Agence nationale de sécurité sanitaire de
 l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES)



ANNEXE : Nouveaux emballages du produit

Vente et distribution	
Le titulaire de l'autorisation peut mettre sur le marché le produit dans les nouveaux emballages :	
Emballage	Contenance
Sacs en polyéthylène basse densité	35 L contenant 5 ; 10 ; 12 ; 15 ; 18 ; 20 ou 25 kg
Sacs en polyéthylène basse densité / polyamide orienté / aluminium / polyéthylène téréphthalate	8 L contenant 5 kg ; 9 L contenant 5 kg ; 10 L contenant 5 kg ; 16 L contenant 5 ou 10 kg ; 32 L contenant 5 ; 10 ; 12 ; 15 ; 18 ou 20 kg
Sacs en polyéthylène téréphthalate / polyéthylène basse densité	10 L contenant 5 kg
Sacs en polyéthylène téréphthalate / polyéthylène téréphthalate aluminisé / polyéthylène basse densité	16 L contenant 5 ou 10 kg ; 23 L contenant 5 ; 10 ; 12 ou 15 kg ; 32 L contenant 5 ; 10 ; 12 ; 15 ; 18 ou 20 kg